



Articles publiés
sous la direction de

JACQUES CORNUZ

Directeur général et
médecin-chef
de service
Centre universitaire
de médecine
générale et santé
publique (Unisanté)
Lausanne

IDRIS GUESSOUS

Médecin-chef
de service
Service de médecine
de premier recours
Hôpitaux universitaires
de Genève

Appel pour la création d'un observatoire romand des professions médicales

Pr JACQUES CORNUZ, Pr IDRIS GUESSOUS, Pr JEAN-LUC RENY et Pr PETER VOLLENWEIDER

Rev Med Suisse 2023; 19: 157-8 | DOI: 10.53738/REVMED.2023.19.812.157



JEAN-LUC RENY

Médecin-chef
de service
Service de médecine
interne générale
Hôpitaux universitaires
de Genève

PETER VOLLENWEIDER

Médecin-chef
de service
Service de médecine
interne
Centre hospitalier
universitaire vaudois
Lausanne

La médecine n'est pas un long fleuve tranquille, en particulier lorsqu'on évoque les perspectives d'installation avec la nouvelle génération de médecins. Le contexte et les enjeux actuels sont bien connus: a) nouveau cadre légal sur les admissions de nouveaux médecins à facturer à charge de la LAMal (article 55a), appliqué par l'autorité cantonale souvent sans chiffres précis des besoins et sans concertation... intercantonale; b) craintes, pour certains médecins spécialistes de ne pas pouvoir s'installer en raison de la clause du besoin; c) appels, parfois désespérés, de collègues généralistes à la veille de leur retraite: «svp, pouvez-vous m'aider à remettre mon cabinet, j'ai 3000 patients qui n'auront demain plus de médecin traitant, puisqu'aucun collègue de ma commune n'a encore de la disponibilité!»; d) projet chez de nombreux médecins issus du *baby boom* de partir en retraite ces prochaines années; e) engorgement des urgences hospitalières, faute souvent d'un réseau communautaire performant; f) apparition d'une véritable pénurie dans certaines régions romandes, évoquant de possibles déserts médicaux et g) disparition du modèle traditionnel du cabinet en «solo» et souhait de travailler en groupe médical, interdisciplinaire et à temps partiel.

En parallèle, on note l'arrivée de nouveaux métiers des soins liés à la pratique infirmière avancée, aux profils très prometteurs pour le transfert de certaines tâches médicales, mais dont l'impact populationnel devrait rester marginal dans les prochaines années, le temps que ces métiers se développent et trouvent leurs assises, notamment sur les plans tarifaires et réglementaires.

En tant que responsables des centres lémaniques de formation postgraduée en médecine interne générale, nous sommes régulièrement confrontés de la part de nos internes, de nos médecins assistants, à des questions relatives aux points susmentionnés. Notre mission ne s'arrête en effet pas à organiser nos services, à proposer des places de formation, à enseigner et à réaliser des activités de recherche pour l'amélioration de la santé de nos patients et de la population. Nous avons également le souci d'assurer à nos jeunes collègues un avenir professionnel digne de ce nom au terme de leur passage dans nos institutions. Forts de ces constats, nous lançons un appel pour la création d'un observatoire romand des professions médicales.

Si une composante cantonale de la gestion des professions médicales est importante, une vision plus large est devenue indispensable pour le système de santé. L'Académie suisse des sciences médicales l'avait d'ailleurs relevé voici quelques années en prônant une supra-cantonalisation du système de soins en Suisse, avec la création de quelques régions sanitaires, par exemple, regroupant chacune environ un million de personnes.¹ Le temps est donc venu de dépasser les horizons cantonaux en Suisse romande. Pour certaines activités ou enjeux primordiaux, cela a été possible, à l'exemple de la médecine hautement spécialisée, ainsi que pour l'éthique en recherche sur l'être humain avec la création de sept commissions régionales qui couvrent ainsi l'ensemble du territoire (www.swissethics.ch). Pourquoi cela ne serait-il pas possible pour le monitoring et la projection des forces médicales en Suisse romande? On constate tous

LE TEMPS
EST VENU DE
DÉPASSER LES
HORIZONS
CANTONAUX

Bibliographie

1
Académie Suisse des
Sciences Médicales.
Développement durable
du système de santé.
Swiss Academies
Communications
2019;14 (2).

les jours que les jeunes médecins, formés dans l'une des facultés lémaniques, poursuivent leurs parcours de formation dans un autre canton, puis s'installent dans un troisième! Heureusement (attention, petite leçon de géographie!): la Versoix, la Porte du Scex, le vignoble de Bonvillars ou les monts de la Veveyse ne leur sont pas infranchissables!

Cet observatoire, développé en concertation avec les centres de formation postgraduée, devrait être complémentaire à ce que propose actuellement l'Observatoire suisse de la santé. Si les rapports de ce dernier sont utiles pour une appréciation globale, ils sont à nos yeux insuffisants pour piloter les futurs besoins en installation. De plus, à notre connaissance, cette institution ne s'intéresse pas à l'évolution des structures de soins ambulatoires (cabinet de groupe avec plus de spécialistes, polycliniques communales, etc.). Enfin, certains de ces rapports ne concernent que marginalement la Suisse romande.

Cet observatoire romand nécessiterait en amont une vision commune sur les enjeux et la définition des besoins de la population, en particulier en médecine générale, spécialités médicales et soins de première ligne. Ses principales missions seraient notamment les suivantes: premièrement, monitorer l'activité (y compris le taux d'activité) des métiers médicaux, en l'occurrence les médecins avec titre ISFM, médecins praticiens, médecins-assistants et chef-fes de clinique; dans un second temps, il serait possible d'étendre à des professions médicales actuellement hors du radar, telle que la chiropractie, puis aux

autres professions de la santé, selon les nécessités et les volontés des divers acteurs. Deuxièmement, préciser les besoins et les valeurs de la jeune génération en la consultant régulièrement par des enquêtes quantitatives et qualitatives. Troisièmement, suivre des indicateurs de santé communautaire, tels que les délais pour avoir un rendez-vous, l'activité sans rendez-vous permettant de prendre en charge certaines urgences et décharger ainsi les services hospitaliers ou les permanences. Finalement, en collaboration avec les autorités politiques cantonales, voire également communales, proposer des incitatifs d'installation dans les régions où un manque de compétences médicales est observé ou anticipé.

**PRÉCISER LES
BESOINS ET LES
VALEURS DE
LA JEUNE
GÉNÉRATION**

Bien sûr, la création de cet observatoire nécessiterait de préciser sa gouvernance, son périmètre d'action et ses ressources budgétaires. Il impliquerait également des contraintes. Il s'agirait notamment de mettre en place un dispositif de recueil prospectif de données, non seulement par les cantons, mais également par les communes, trop souvent oubliées, alors que certaines sont devenues très actives dans le développement de structures de soins. Il s'agirait aussi de rendre obligatoire pour chaque médecin d'informer cet observatoire de son activité, au même titre que le médecin doit remplir ses obligations de formation continue et, pour certains cantons, de garde médicale.

Beaucoup de défis, mais l'enjeu n'en vaut-il pas la chandelle?